



Rentré-es et mobilisé-es !

Ça y est, c'est la rentrée ! Les reportages sont bien calés pour les journaux télévisés. Des enfants plus ou moins heureux débarquent dans des écoles fin prêtes pour les accueillir. On sort quelques images d'archives pour donner un caractère intemporel et immuable à un phénomène (re)devenu sujet d'actualité. Mais derrière le marronnier journalistique, c'est bien la question de l'École (avec une majuscule) et de sa place dans la société qui est en jeu. Les images d'Epinal de septembre font vite la place à des métaphores moins glorieuses relayées par les médias et le gouvernement : l'École et ses personnels se transforment en dinosaure impossible à réformer et réactionnaire. La lutte contre la réforme du collège a servi de bon terreau pour cela. Et, en effet, le projet éducatif des différents gouvernements depuis plus d'une vingtaine d'années imagine et transforme L'École en l'asservissant aux exigences du système économique capitaliste. La pédagogie est alors dévoyée pour favoriser la mise en concurrence des personnels, des disciplines, des établissements. Loin de l'idéal d'une culture émancipatrice pour tous, le projet d'École qui s'impose à nous renforce les inégalités sociales et éducatives. C'est le cas avec la réforme du collège ou la fin de l'éducation prioritaire par exemple.

Alors que le climat est tendu au sein de l'école mais aussi en dehors, nous devons réaffirmer notre volonté de construire une école ouverte sur les connaissances, la culture et les cultures qui développent l'entraide, la solidarité et non sur la mise en concurrence systématique des élèves et des personnels... Cela implique donc que l'on fasse confiance à l'ensemble des personnels que l'on soit personnel enseignant-e, d'éducation, administratif-ve, de santé, social, technicien-ne. Cela implique aussi de mettre réellement en place les moyens pour permettre à l'ensemble des personnels de travailler ensemble dans des conditions satisfaisantes que cela soit en terme de moyens éducatifs ou de rémunération.

C'est aussi car nous sommes convaincu-e-s que le monde de l'éducation ne s'arrête pas aux salles de classe mais s'inscrit dans une société plus grande et plus complexe que nous défendons un syndicalisme interprofessionnel pour inscrire nos pratiques professionnelles et les enjeux autour de nos métiers dans un espace plus large : celui du monde du travail et des travailleurs. Nous continuons dans cette optique à nous opposer à la loi travail qui propose un modèle réactionnaire aux antipodes d'un progrès social durable et constant. La CGT a combattu cette loi du 19^{ème} siècle par tous les moyens pendant plusieurs mois. L'entêtement et l'aveuglement du gouvernement n'y suffiront pas. Dès le mois de septembre, la bataille sera relancée. Il ne s'agit pas de refuser le changement mais bien de proposer une autre voie qui ne soit pas subie, sous pression du capital, et permette de construire un autre modèle de société.

**Tous ensemble en grève et dans la rue
le 15 septembre contre la loi travail !**

Rejoignez la CGT Educ'action !

CGT Educ'action Versailles

La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux

92 000 NANTERRE

Tel : 06 40 16 79 39 ; mail : cgteducversailles@gmail.com

<http://www.cgteduc-versailles.fr/>

Les dossiers chauds de la rentrée

Dans l'enseignement professionnel

Plusieurs évolutions se profilent pour la voie professionnelle. Le Rectorat souhaite généraliser la seconde professionnelle « à orientation progressive » (2nde POP). **Comme pour le Bac Pro en 3ans, on généralise avant d'avoir fait un vrai bilan de l'expérimentation.** A l'issue d'une période commune en seconde plus ou moins longue (de 6 semaines à 1 an selon la filière), les élèves sont orientés vers une classe spécifique. L'idée étant de permettre de se diriger ensuite vers une orientation mieux choisie. Pour l'instant, il n'y a pas de critères définis pour orienter les élèves (motivation ? Résultats ?). A la CGT, nous nous inquiétons du risque de **perte d'identité des filières** qui rend encore plus aléatoire le choix des familles et des élèves. Les intitulés des formations sont de moins en moins lisibles (par exemple, « GA » cela parle moins aux familles que « comptabilité » ou « secrétariat »). De plus cela ne « sauve » pas les filières déjà peu attractives.

Autre menace, le rectorat de Versailles a publié une circulaire sur l'évolution de l'offre de formation : l'objectif principal est le développement de l'apprentissage. La circulaire est sans ambiguïté : « *toute opportunité de développement de l'apprentissage dans les lycées devra être saisie* ». Le Conseil Régional d'Ile de France a voté une délibération sur la "Carte unique" qui va dans le même sens : « *favoriser le rapprochement lycées-CFA* ». Pour cela, ils veulent développer les classes mixtes (apprentis-lycéens)

Plus que jamais, il faudra être vigilant pour l'enseignement professionnel public !

Réforme du collège : les personnels disent NON !

Pour l'administration il s'agit d'imposer sa réforme alors qu'elle est rejetée par une majorité de collègues et d'organisations syndicales (ce qui n'est pas sans rappeler quelque chose, une loi sur le travail notamment...). Derrière l'habillage pédagogique dévoyé par l'administration, il s'agit bien de permettre une autonomie croissante pour les chefs d'établissements en mettant en concurrence les disciplines et les personnels. D'ores et déjà, dans les établissements une hausse sensible des conflits s'est produite entre les équipes et les personnels de direction, voire même au sein des personnels. L'imposition de la réforme ne peut que renforcer cet état de fait sans que l'intérêt de l'élève soit réellement pris en compte. **La CGT Educ'action avec d'autres organisations syndicales appellent à la grève et à la manifestation le jeudi 8 septembre.**

Fin de l'éducation prioritaire dans les lycées : une mesure antisociale de plus !

En effet, les lycées en zone d'éducation prioritaire bénéficiaient d'une dotation supplémentaire pour réduire les effectifs par classe, mettre en place des projets éducatifs... Celle-ci est en partie maintenue dans certains départements mais pour combien de temps ? L'administration octroyait aussi aux personnels une prime et des bonifications pour faciliter les mutations des agents. Ces moyens sont supprimés avec la réforme de l'éducation prioritaire qui exclut les lycées de son périmètre. **Les difficultés sociales pourtant ne s'arrêtent pas à la sortie du collège !**

On reconnaissait aux personnels exerçant en ZEP une pénibilité plus grande qu'ailleurs. La situation n'était pas idéale car de nombreux lycées en particulier les LP n'étaient pas classés ZEP. Aujourd'hui, dans un département comme les Hauts de Seine l'administration reconnaît qu'une douzaine d'établissements présente des difficultés très fortes au niveau social et scolaire et octroie une dotation en conséquence plus importante que pour les autres lycées. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les personnels ? Désormais avec les REP et REP + plus aucun lycée ne permettra d'obtenir des bonifications ni des indemnités. La situation est donc pire qu'avant ! C'est ça le progrès social dont se vante tant le gouvernement ?

La CGT Educ'action Versailles soutient les établissements en lutte pour le maintien et le développement des lycées en éducation prioritaire.

Dans les écoles...

La situation de rentrée est très préoccupante dans les écoles des départements de l'académie de Versailles.

Face au manque de titulaires, plusieurs centaines de contractuel-les vont être recruté-es. Cela pose la question de l'attractivité du métier, notamment en termes de salaires dans une région où le coût de la vie est élevé. Des solutions pérennes doivent être trouvées très rapidement afin que la précarité ne s'installe davantage dans les écoles de l'académie de Versailles.

La réforme des rythmes continue d'avoir des conséquences néfastes. On le voit par exemple pour les activités périscolaires qui sont payantes dans certaines communes.